

Rapport moral

L'année 2017 a été riche en actions et a permis de porter régulièrement à la connaissance du grand public la problématique des conflits d'intérêts en médecine.

La transparence des liens progresse lentement : l'article L4113-13 continue d'être peu appliqué par les médias, mais est de plus en plus respecté dans le milieu médical. La loi Bertrand a été censément renforcée par la loi Touraine mais là encore nous constatons une obstruction de la Direction Générale de la Santé et une sous-déclaration de la part des laboratoires. D'autres moyens d'action seront à privilégier.

Nous constatons une plus grande sensibilité des journalistes aux thèmes du Formindep, ce qui a permis de les porter régulièrement dans des médias grand public, nationaux comme régionaux.

En juin le procès Aubier a entrouvert la porte d'un traitement pénal des conflits d'intérêts non déclarés. En juillet, une condamnation exemplaire pour infraction à la loi DMOS (anti-cadeaux) a enfin été prononcée. Un autre procès est en cours. La jurisprudence pénale s'étoffe et c'est une bonne nouvelle.

Sur le front de la formation initiale, l'étude des politiques de gestion des conflits d'intérêts des facultés de médecine publiée dans PLOS One par Paul Scheffer , Christian Guy-Coichard, David Outh-Gauer, Zoéline Calet-Froissart, Mathilde Boursier, Barbara Mintzes, Jean-Sébastien Borde a marqué un tournant et a connu des suites tout au long de l'année. Les engagements pris publiquement par les doyens sont suivis de près par le Formindep. L'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine Français) sensibilisée par le Formindep, a désormais repris le flambeau de façon autonome. Nous espérons maintenant que l'ISNAR-IMG (Intersyndicale Nationale Représentative des Internes de Médecine Générale), qui vient d'adopter une motion pour l'indépendance de la formation médicale, maintienne la pression dans les facultés. Un second classement, enrichi en incluant les troisièmes cycles, paraîtra début 2018.

Une étude similaire est en cours et aboutira au premier trimestre 2018 pour les CHU. Elle permettra de compléter le volet facts par des données originales.

En matière de formation médicale continue, le Formindep a interpellé l'ANDPC (Agence National du Développement Professionnel Continu) et présenté un cahier de doléances pour lutter contre les conflits d'intérêts et le charlatanisme dans la formation médicale continue. L'ANDPC a donné des signes encourageants dans le contrôle des liens d'intérêts des membres de la Commission Scientifique Indépendante (déclenchant une fronde des médecins et organismes concernés).

Les recommandations de bonne pratique continuent d'être un motif d'inquiétude, et le Formindep va donc retourner devant le Conseil d'Etat pour deux recommandations de la HAS entachées de conflits d'intérêts.

Le Formindep a renforcé cette année ses collaborations internationales. Déjà membre du Collectif Europe et Médicament, le Formindep est sollicité pour intervenir dans des forums internationaux. Le premier congrès des mouvements No Free Lunch (homologues du Formindep), organisé par nos amis allemands de Mezis, nous a permis de constater la vitalité du mouvement d'indépendance de la médecine dans le monde.

Nos actions:

1-Sensibiliser les futurs soignants

Novembre 2016 :

Sortie du film « La fille de Brest » d'Emmanuelle Bercot sur l'affaire Mediator. Nombreuses interventions sur les conflits d'intérêts avec projection/débat organisées par les étudiants (ANEMF et corporations locales) avec la participation du Formindep.

Janvier 2017 :

Publication dans PLOS One du Premier classement des facs. La Conférence des Doyens prend acte et s'engage. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5221756/>

Large couverture dans la presse nationale et régionale, écrite et audiovisuelle, tout au long du premier trimestre :

<http://sante.lefigaro.fr/article/l-enseignement-medical-sous-influence-en-france>

<http://www.letudiant.fr/educpros/entretiens/palmares-facs-medecine-les-plus-independantes-via-a-vis-industrie-pharmaceutique.html>

<http://www.lecourrierduparlement.fr/laboratoires-et-facultes-de-medecine-une-amitie-toxique/>

L'œil du 20h du 16 mars 2017 du JT de France 2 est consacré aux liens des professeurs de faculté :

<http://blog.francetvinfo.fr/oeil-20h/2017/03/16/les-etudiants-en-medecine-sont-ils-sous-linfluence-des-labos-pharmaceutiques.html>

- **Juin 2017 Colloque national du collège des enseignants en sciences humaines et sociales en médecine.** Strasbourg. Intervention lors d'une table ronde en plénière sur les conflits d'intérêts lors de la formation initiale, en inauguration du colloque 22-24 juin 2017.
- **26 Septembre 2017. Double intervention lors d'une journée d'étude organisé par l'espace éthique de Brest** *Liens et conflits d'intérêts : quelle (in)dépendance professionnelle ? Enjeux de formation des (futurs) professionnels de santé.* Espace éthique de Bretagne/Comité consultatif national d'éthique, Brest
- **28 septembre 2017. Intervention auprès des internes en MG sur invitation du DMG de Rouen**
- **Octobre 2017.** Organisation et intervention d'une table ronde sur la formation à l'indépendance dans la formation initiale lors du Congrès de la Société internationale Francophone d'Education Médicale (SIFEM) à Marseille. Participation de l'ANEMF, de l'ISNAR, et pour la première fois du CNGE.
- **Octobre 2017 Réunion ISNAR-IMG**
- Le syndicat national des internes de médecine générale, approché par Paul Scheffer lors de l'étude sur les facultés, a souhaité rencontrer le Formindep pour discuter de possibles actions communes. Le Formindep a rencontré le CA de l'ISNAR-IMG, qui a adopté une motion pour travailler à développer l'indépendance de la formation en travaillant avec le Formindep. Plusieurs syndicats locaux envisagent leur adhésion au Formindep.
- Les doyens des facultés de médecine, de pharmacie et d'odontologie ont pris l'engagement public de travailler à des politiques de prévention des conflits d'intérêts et créé un groupe de travail à cet effet.
- **Novembre 2017 : Intervention lors des Etats-Généraux de la formation et de la recherche médicale** organisée par la conférence des doyens en médecine. Pour la première fois, un atelier portera sur les liens d'intérêts.

2-Formation médicale continue

- Réunion avec l'ANDPC, suite à une interpellation par le Formindep lors des Assises Nationales des Jeunes Médecins Généralistes de sa directrice concernant les conflits d'intérêts encore trop présents dans la FMC. L'ANDPC s'est engagée dans un effort

d' « assainissement » du secteur, à commencer par la Commission Scientifique Indépendante :

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2017/06/29/la-csi-paralysee-par-des-conflits-dinterets-pas-de-decision-arbitraire_848847

<http://www.anfh.fr/actualites/andpc-premier-bilan-des-actions-de-contrôle-et-chiffres-cles-au-31052017>

- **Intervention de Christian Guy-Coichard lors du congrès national de la médecine d'urgence.**

3-Relations internationales et plaidoyer

- Participation à l'enquête de la médiatrice européenne sur les activités pré-AMM de l'EMA.
- Participation à la table ronde réunissant les acteurs de l'indépendance en Europe organisée par EPHA.
- **Réunion Mental Health Europe – 29/09/2017 - Bruxelles**

L'association Mental Health Europe (indépendante de l'industrie pharmaceutique) a sur son agenda le plaidoyer pour plus de transparence. Dans cette optique, l'association a organisé une réunion à Bruxelles avec les différentes parties concernées, y compris un représentant de l'EFPIA (le lobby européen de l'industrie pharmaceutique). Le Formindep a été invité sur la suggestion de Health Action International (dans la suite du rapport sunshine de HAI, auquel le Formindep a participé) afin de faire part de l'exemple français et des leçons à en tirer.

- Invitation par L'Institut National de Lutte Contre la Corruption à présenter l'action sur les facultés en Tunisie lors du premier congrès corruption et santé.
- **Participation au Congrès MEZIS (Mein Essen zahl Ich Selbst)-No Free Lunch, Berlin 14-17/09/2017**

MEZIS, association allemande homologue du Formindep, qui fêtait son 10^{ème} anniversaire, a organisé le premier congrès international des mouvements 'No Free Lunch', homologues du Formindep. Des contacts ont été noués pour une coopération à long terme : projet de réaliser

la scorecard AMSA dans plusieurs nouveaux pays notamment. Nos amis espagnols de No Gracias nous ont proposé de co-organiser le prochain avec le Formindep.

Une action très originale nous a été présentée: une BD réalisée par le groupe No Grazie Pago Io (Italie). Cette BD prend le prétexte d'une intrigue policière pour donner au lecteur des clés pour analyser et ne plus être trompé par des présentations statistiques: Quelle est la valeur prédictive d'un test ? Qu'est-ce qu'une « réduction de la mortalité de 30% »? Des annexes permettent ensuite d'approfondir les thématiques abordées au fil de l'intrigue. No Grazie possède les droits de l'ouvrage et en a déjà réalisé une version anglaise. Le Formindep pourrait l'aider à réaliser une version française. Un groupe de travail se mettra en place pour la traduction.

- **Participation au rapport Health Action International « sun shines on Europe » sur les dispositifs transparence des liens d'intérêts.**

4-Redevabilité des pouvoirs publics (accountability)

Le Formindep poursuit sa veille permanente sur la mise en œuvre des lois. Des irrégularités ont de nouveau été observées dans la rédaction de deux recommandations de la HAS (dyslipidémies et HTA), en matière de gestion des conflits d'intérêts comme de procédure.

Une nouvelle action devant le Conseil d'Etat est à envisager.

L'arrêté du 22/03/2017 précisant les modalités de publication des liens sur la base Transparence santé est gravement défaillant. Des champs obligatoires au sens de la loi sont en effet facultatifs selon le modèle de données ainsi fixé. Selon une enquête du Monde 28% des enregistrements seraient inexploitable du fait de l'absence de champs clés (bénéficiaire, objet, montant).

5-Zoom sur l'association Cancer Rose

L'AG 2016 du Formindep avait décidé d'octroyer au Collectif Cancer Rose, formé par plusieurs membres du Formindep, une subvention pour ses actions. Le Collectif, devenu association, nous présente ses actions de l'année:

Après avoir participé à la concertation citoyenne en 2016, le collectif est devenu une association : l'Association de Soutien à Cancer Rose, que vous pouvez, si vous le désirez, soutenir: <https://www.cancer-rose.fr/soutenir/>

La secrétaire est Dr Annette Lexa, le trésorier Dr Jean Doubovetzky et la présidence est assurée par Dr Bour Cécile.

Cancer Rose a présenté aux Rencontres de la revue Prescrire en juin 2017 un poster sur les documents d'information que nous avons élaborés, à savoir deux brochures et une vidéo d'information.

Le collectif a réalisé en septembre 2017 une recherche sur l'association Europa Donna, qui avait commandé deux sondages à l'institut IFOP, dont un avec le soutien de la société ACCURAY sur le "dépistage et les Français". Les conclusions étaient clairement orientées en faveur du dépistage, les motivations des commanditaires et les liens d'intérêts des membres sont détaillés ici dans l'article : <https://www.cancer-rose.fr/cette-annee-octobre-rose-commence-en-septembre/>

Nous avons analysé le nouveau livret d'information de l'INCa sorti mi- septembre, et l'avons noté selon 17 points clés énoncés par deux revues médicales scientifiques permettant d'évaluer la qualité de l'information médicale. La note finale n'est pas à la hauteur des attentes, mais nous saluons l'effort notable de l'INCa de ne pas avoir fait cette nouvelle brochure d'information en rose.

L'année a été consacrée majoritairement à une étude sur les mastectomies en France. Le postulat des défenseurs du dépistage du cancer du sein, selon lequel les traitements chirurgicaux seraient allégés depuis le dépistage n'a jamais été vérifié en France, nous avons voulu évaluer la situation en nous basant sur les données du PMSI. Nous nous sommes adjoint l'aide d'un médecin DIM pour analyser et interpréter les données, et sommes arrivés à la conclusion sans appel que les traitements chirurgicaux globalement ont augmenté, et que les plus mutilants n'ont pas diminué. Un article fin septembre et une tribune début octobre ont été publiés dans le Journal Du Dimanche relayant notre étude qui est parue dans le numéro d'octobre de la Revue Médecine. L'article est en pré-publication, il a été relayé ensuite dans plusieurs médias, et a été en particulier à l'honneur dans une chronique de Dr Dupagne sur France Inter.

http://www.jle.com/fr/revues/med/e-docs/le_depistage_organise_permet_il_reellement_dalleger_le_traitement_chirurgical_des_cancers_du_sein__310529/article.phtml

Notre collectif a présenté un poster et une communication orale lors du congrès de la Société Française de Sénologie et de Pathologie Mammaire du 8 au 10 novembre 2017.

6-Communication externe

Cette année encore le Formindep a été régulièrement sollicité, soit pour s'exprimer, soit comme source afin de donner son expertise. Les retombées de ces contacts sont positifs dans l'ensemble, de plus en plus de journalistes considérant le Formindep comme une source de référence. Quelques exemples parmi nos communications particulièrement reprises :

- **DECEMBRE 2016** – Editorial sur la concertation vaccinale
- **MARS** - Un bref pic d'intervention inattendu en mars en raison d'un unique tweet relevant les liens étroits d'un conseiller santé du candidat Macron avec le laboratoire Servier. Le conseiller, Jean-Jacques Mourad, démissionnera.

http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/03/07/soupconne-de-conflit-d-interets-avec-le-laboratoire-servier-un-membre-de-l-equipe-de-campagne-de-macron-demissionne_5090643_4854003.html

- **AVRIL**

Magazine Pièce à conviction « effets indésirables » auquel a contribué le Formindep (source du documentaire, témoignage, participation en plateau).

- **MAI**

La lettre ouverte à Agnès Buzyn, alors présidente du collège de la Haute Autorité de Santé, demandant le retrait de la recommandation HTA pour conflits d'intérêts est largement reprise :

<http://www.europe1.fr/sante/rapport-sur-lhypertension-une-association-denonce-des-conflits-dinterets-3326906>

<https://www.ouest-france.fr/sante/rapport-sur-l-hypertension-de-possibles-conflits-d-interets-4980970>

Certaines interventions et articles (conflits d'intérêts dans le domaine des vaccins, conflits d'intérêts dans les recommandations HTA de la HAS) ont donné lieu à des réactions violentes des sociétés savantes concernées (AFPA, SFP, SFHTA).

- **Le site de l'association a migré vers sa nouvelle adresse Formindep.fr avec son historique.**

L'idée qui a guidé la réalisation du nouveau site (responsable Armel Sevestre), outre de résoudre une obsolescence technique, a été de le rendre plus lisible, en simplifiant son arborescence, et de renforcer son aspect boîte à outils en facilitant l'accès des lecteurs (grand public, soignants, journalistes) à des ressources. Les auteurs des articles sont invités à vérifier et mettre à jour leurs articles qui auraient perdu des liens, mises en forme ou pièces jointes dans le transfert. 21 nouveaux articles ont été publiés sur le site cette année.

- **Le compte Facebook** continue de croître en audience.
- **Le compte Twitter** continue de croître en audience (1800 lors de la précédente AG, 2980 aujourd'hui). Le compte du Formindep réalise une veille (plusieurs tweets par jour) sur les conflits d'intérêts, et aide à la diffusion d'information médicale indépendante (Cochrane..). Il est relayé sur le site web, et peut être consulté sans compte Twitter. C'est aussi un point de contact très utilisé par les journalistes.
- **Participation à des documentaires** (Envoyé Spécial Effets indésirables, Cholestérol le grand bluff, Cash Investigation nutrition), dossiers dans des revues (Disease mongering in Tribunes de la santé, Alternatives Economiques, Bastamag etc), livres.

7-Communication interne

La communication interne nécessite toujours une amélioration. Des incidents techniques persistent sur la liste associative (messages reçus aléatoirement par certains comptes). Les mesures à prendre pour améliorer la circulation de l'information et la participation au sein de l'association seront discutées en AG. Il est notamment envisagé d'organiser des rencontres en région, ou de délocaliser l'AG.

Les actions reposent sur un nombre très restreint de membres. Les bonnes volontés sont toujours bienvenues, pour ce chantier comme pour les autres qui seront lancés lors de l'Assemblée Générale.